

Service instructeur  
Direction de la Solidarité

N° 09/24-07

Service consulté

## FONDS D'INTERVENTION POUR LA PREVENTION DES VIOLENCES SCOLAIRES

### Projets d'actions mis en œuvre par les Collèges Pfeffel et Molière de Colmar

Résumé : Lors de la séance publique du 14 décembre 2006, l'Assemblée Départementale, dans le cadre de l'adoption du rapport POLITIQUE DE LA VILLE, PREVENTION ET INSERTION, a voté l'abondement, à hauteur de 40 000 €, du Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires.

*Ce dispositif est destiné à encourager et à soutenir des projets d'actions mis en œuvre dans et aux abords des collèges afin de prévenir les violences scolaires et les incivilités.*

*Dans ce cadre, les collèges Pfeffel et Molière de Colmar présentent chacun un projet, pour un montant total de 5 950 €.*

*Il est proposé d'autoriser, pour les actions présentées, le versement des financements correspondants aux collèges porteurs de projets.*

L'Assemblée Départementale a décidé de créer en 2003 un Fonds d'Intervention pour la Prévention des Violences Scolaires destiné à encourager et à soutenir des actions mises en œuvre dans et aux abords des collèges, et visant à prévenir les violences scolaires et les incivilités.

Au titre de l'année 2007, un crédit de 40 000 € a été voté pour l'abondement de ce dispositif devenu opérationnel à la rentrée scolaire 2003-2004.

Les projets susceptibles d'être soutenus par le Conseil Général doivent impérativement émaner des établissements scolaires eux-mêmes. Si la priorité est donnée aux actions proposées par les collèges classés en ZEP, une attention particulière peut être portée aux collèges non classés en ZEP mais présentant certains indicateurs de difficultés.

Les actions mises en œuvre doivent être partenariales et mobilisatrices, argumentées et évaluées, inscrites dans la durée et en cohérence avec les actions menées sur le territoire environnant.

Le dispositif se caractérise par une grande souplesse de mise en œuvre puisque les projets peuvent être présentés tout au long de l'année et examinés au cas par cas par une Cellule Technique, composée de représentants du Service Insertion et Développement Local du Conseil Général et des Services de l'Inspection Académique.

Après avis favorable des membres de la Cellule Technique, sur la base des documents « Demande de financement », présentés par les collèges Molière et Pfeffel de Colmar, deux projets sont soumis à la Commission Permanente pour validation et financement.

Le coût total de ces deux projets, dont les synthèses figurent en annexe, s'élève à 5 950 €.

<b>Collège</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Responsables du projet</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Financement sollicité en euros</b>
Pfeffel COLMAR	Prévenir la violence par une action positive	- Professeurs (Principaux, de SVT, d'EPS, de technologie) - Coordinatrice ZEP - Assistante sociale scolaire - Documentaliste	- Les Amis de la Nature - un accompagnateur montagne	1 050
Molière COLMAR	Prévenir les conduites à risques et la violence par des actions de coopération et d'entraide	- les deux professeurs d'Ambition Réussite - les professeurs principaux, d'EPS, de SVT, d'arts plastiques - la documentaliste - l'infirmière	- les animateurs sportifs - le personnel de la Ferme pédagogique	4 900


Compte tenu de l'intérêt de ces projets destinés à soutenir des actions visant à prévenir les incivilités et les violences scolaires, il est proposé d'attribuer un crédit global de 5 950 € pour les deux projets présentés.

La dépense est à imputer au chapitre 65, nature 65.737, fonction 51, enveloppe 18389.

Je vous prie de bien vouloir m'autoriser à verser les financements correspondants aux collèges porteurs des projets :

- 1 050 € au collège Pfeffel de Colmar
- 4 900 € au collège Molière de Colmar.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

## Annexe

### Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires Commission Permanente du 7 septembre 2007

<b>Porteur</b>	<b>Collège Pfeffel - COLMAR</b>
<b>Intitulé</b>	« Prévenir la violence par une action positive ».
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>Mené pour la troisième année consécutive, le projet présenté s'inscrit dans le cadre d'un accueil particulier pour les élèves de 6<sup>ème</sup> et dans la continuité d'actions menées en amont (<i>rencontres sportives CM2/6<sup>ème</sup>, Défi Lecture, Ecole ouverte accueillant des CM2</i>) dans le cadre du Contrat de Réussite Scolaire et du Projet d'Etablissement.</p> <p>Suite au constat d'élèves de plus en plus agressifs entre eux, et ce dès la 6<sup>ème</sup>, et face à une violence trop souvent banalisée et qui envenime le climat ambiant du collège, l'établissement scolaire a souhaité mettre l'accent, dès le début de l'année scolaire, sur le côté relationnel et le « Vivre ensemble ». Les objectifs visés consistent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- favoriser l'intégration des élèves de 6<sup>ème</sup> dans l'établissement et faire en sorte qu'ils apprennent à se connaître plus rapidement afin d'avoir des répercussions positives, à court comme à long terme, et de remplacer la violence par le dialogue,</li> <li>- favoriser les relations entre élèves d'une même classe.</li> </ul>
<b>Contenu de l'action</b>	<p>Le projet concernera l'ensemble des élèves de 6<sup>ème</sup> du collège, soit 120 élèves (<i>en deux groupes, sur deux journées</i>) et se déroulera autour du site du Lac Noir, avec une centralisation au refuge des « Amis de la Nature » (<i>abri en cas d'intempéries</i>).</p> <p>Chaque journée, passée ensemble à l'extérieur, permettra de favoriser, par le partage de temps forts, les relations entre élèves d'une même classe et leurs professeurs.</p> <p>La matinée, consacrée à une randonnée à but sportif et pédagogique autour du Lac Noir, sera l'occasion de mieux connaître les différentes essences d'arbres, la géologie du terrain, les aspects techniques de l'usine hydroélectrique.</p> <p>Après le repas, pris en commun à l'auberge du Lac Noir, l'après-midi permettra de faire connaissance à travers des jeux coopératifs.</p>
<b>Intervenants directs, acteurs du projet</b>	Le projet sera mené par la seule équipe éducative du collège ( <i>les professeurs principaux, des professeurs de technologie, d'EPS, de SVT, le CPE, la coordinatrice ZEP, l'assistante sociale scolaire et la documentaliste</i> ).
<b>Durée de l'action</b>	Le projet se déroulera en début d'année scolaire 2007-2008, les 13 septembre ( <i>pour trois classes</i> ) et 14 septembre ( <i>pour deux classes</i> ).
<b>Public</b>	<p>Tous les élèves des classes de 6<sup>ème</sup> du collège, soit 120 élèves sont concernés par cette action.</p> <p>Dans la mesure où tous les élèves auront l'obligation de participer à cette journée, il va de soi que cette participation devrait être gratuite afin de ne pas pénaliser les enfants de familles en difficulté financière.</p>
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Club des Amis de la Nature, qui met à disposition le Chalet du Lac Noir,</li> <li>- Un accompagnateur montagne.</li> </ul>
<b>Budget Prévisionnel</b>	<p>Le budget prévisionnel de l'action s'élève à 1 050 € correspondant aux frais de transport des élèves, en bus de Colmar à Orbey (<i>pour 750 €</i>), la location du chalet (<i>pour 100 €</i>) et l'intervention de l'animateur montagne (<i>pour 200 €</i>).</p> <p>Le montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 1 050 €.</p>

**Conclusions, avis de la Cellule Technique :** Avis favorable pour un montant de 1 050 €

**Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires**  
**Commission Permanente du 7 septembre 2007**

<b>Porteur</b>	<b>Collège Molière - COLMAR</b>
<b>Intitulé</b>	« Prévenir les conduites à risques et la violence par des actions de coopération et d'entraide ».
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>Le Collège Molière est classé « Ambition Réussite » depuis le mois de septembre 2006. Le présent projet s'inscrit dans le cadre d'un accueil des nouveaux élèves arrivant en 6<sup>ème</sup> et pour qui le passage CM2/6<sup>ème</sup> est un cap important. Certains se sentent perdus au sein de ce grand collège et d'autres, au contraire, s'y sentent immédiatement à l'aise et y adoptent des conduites déviantes et agressives envers leurs camarades et envers les adultes. De plus, il existe des tensions au sein du quartier et, selon que les élèves viennent d'une école primaire ou d'une autre, d'une rue ou d'une autre, cela rejaillit sur l'ambiance des classes. Le fait, également, que ce collège accueille des élèves de dix-sept cultures différentes, amène les enseignants à travailler sur une cohabitation de tous, sans préjugés ni a priori.</p> <p>Face à ces constats, les objectifs du projet consistent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'intégration des élèves de 6<sup>ème</sup> dans l'établissement,</li> <li>- Permettre aux élèves de connaître rapidement l'équipe éducative ainsi que le personnel du collège (<i>chef d'établissement, assistante sociale, infirmière, documentaliste,...</i>) et de se connaître entre eux, de vivre ensemble des moments forts, de tisser des liens, quelle que soit sa culture, l'école d'où l'on vient ou la rue où l'on habite,</li> <li>- Créer des liens entre adultes et élèves pour favoriser le dialogue et instaurer un climat de confiance,</li> <li>- Mieux connaître la règle pour mieux l'investir,</li> <li>- Utiliser le sport comme vecteur de communication et comme déclencheur d'une prise de conscience des capacités de chacun (<i>partir de l'activité sportive pour développer l'expression écrite et orale</i>).</li> </ul>
<b>Contenu de l'action</b>	<p>Pour atteindre les objectifs visés, différentes actions seront mises en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La journée de rentrée : journée de découverte, de discussion et de débats autour du règlement intérieur,</li> <li>- Courant septembre : sortie accrobranches suivie d'une randonnée à but pédagogique (<i>étude du milieu montagnard autour du Lac Blanc</i>),</li> <li>- Septembre : visite de la Ferme Pédagogique de Bouxwiller (<i>découverte de la réalisation de fromage, soins aux animaux,...</i>),</li> <li>- Juin 2008 : ballade en canoë sur l'Ill : vivre un moment fort, savoir respecter les consignes pour ne pas se mettre en danger, ...</li> </ul> <p>Le contenu de chacune de ces journées et sorties seront inscrits dans des journaux de bord et seront réinvestis en cours (<i>français, arts plastiques, SVT</i>).</p> <p>Tout au long de l'année seront organisés des interclasses sportifs (<i>athlétisme, début octobre, rugby, fin mars et football, basket-ball et relais en juin</i>).</p> <p>Fin juin auront lieu la restitution des journaux de bord et la remise de récompenses (<i>aux classes qui auront réalisé les meilleurs journaux de bord</i>) lors d'une manifestation où les parents seront invités.</p>
<b>Intervenants directs, acteurs du projet</b>	Une quinzaine de membres de la communauté éducative ( <i>professeurs principaux des classes de 6<sup>ème</sup>, professeurs Ambition Réussite, professeurs de SVT, d'Arts Plastiques, de français, CPE, documentaliste, assistante sociale, infirmière,...</i> ) sont investis dans le déroulement de l'action.
<b>Durée de l'action</b>	L'action se déroulera tout au long de l'année scolaire 2007-2008.
<b>Public</b>	Les 125 élèves des six classes de 6 <sup>ème</sup> seront concernés par ce projet global.
<b>Partenaires</b>	Des animateurs sportifs lors des activités de kayak et accrobranches et le personnel de la Ferme Pédagogique.
<b>Budget prévisionnel</b>	<p>Le coût de l'action s'élève à 6 946 € et correspond au coût des activités sportives et de la visite de la Ferme Pédagogique (<i>pour 4 140 €</i>), au coût des différents déplacements des élèves (<i>pour 2 116 €</i>) et au prix d'achat de livres et de médailles (<i>pour 690 €</i>).</p> <p><b>Le collège sollicite auprès du Conseil Général une subvention de 4 900 €, le complément de financement sera assuré par des crédits ZEP et des crédits d'établissement.</b></p>

**Conclusions, avis de la Cellule Technique** : Avis favorable pour une subvention de 4 900 €.